

Amélioration de l'hygiène et des soins bucco-dentaires des résidents d'EHPAD

Evaluation des besoins : enquête auprès des professionnels d'EHPAD et des Chirurgiens-dentistes

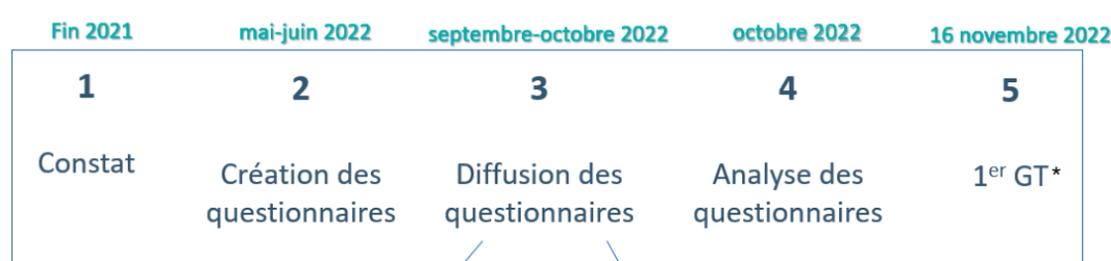
Novembre 2022

Contexte de l'enquête

Le DAPS-85 a été interpellé par des EHPAD sur les problématiques d'hygiène bucco-dentaire et d'accès aux soins des résidents en EHPAD.

Afin de pallier à ces ruptures de parcours, les représentants des chirurgiens-dentistes, les professionnels de santé des EHPAD et le DAPS-85 travaillent ensemble sur ce projet.

Afin d'évaluer les besoins, cette enquête a été réalisée et a permis d'identifier les objectifs et les actions à mener en ce sens.



EHPAD



Chirurgiens-dentistes

* Groupe de Travail

Analyse des questionnaires

Afin d'identifier le besoin, deux questionnaires ont été créés : un à destination des EHPAD et un à destination des chirurgiens-dentistes, de Vendée.

EHPAD

29 réponses
(sur 140 mails envoyés)



Chirurgiens-dentistes

9 réponses
(sur 80 mails envoyés)

Résultats : EHPAD

- Les personnes accueillies en EHPAD sont souvent atteintes de **troubles cognitifs** plus ou moins importants qui compromettent et induisent une mauvaise compréhension des soins.
- Difficulté d'accès aux **soins courants et urgents** : manque de dentiste sur le territoire Vendéen, difficulté de transport, coût.
- Difficultés de **transport** : non assuré par un aidant, ambulance non adaptée et indisponible (fauteuils roulants, transport de personnes allongés...).
- Pour 83% des EHPAD, **moins de 25%** des résidents ont bénéficié d'une **visite annuelle** chez un chirurgien-dentiste. Les raisons invoquées sont : le manque de professionnels, de problèmes de transport et du coût.
- Difficultés dans la **réalisation de l'hygiène bucco-dentaire** liées au manque de temps et de formation des IDE, de coopération et de compréhension des résidents.
- Pour 80% des EHPAD, **moins de 25% de leurs professionnels** ont bénéficié d'une **formation à l'hygiène bucco-dentaire**.
- Tous les EHPAD interrogés souhaiteraient un Correspondant en Santé Orale (CSO).



Des EHPAD organisent les consultations chez le dentiste



Des EHPAD ont au moins 1 CSO dans leur établissement



Des EHPAD ont des difficultés de transport pour se rendre au cabinet dentaire

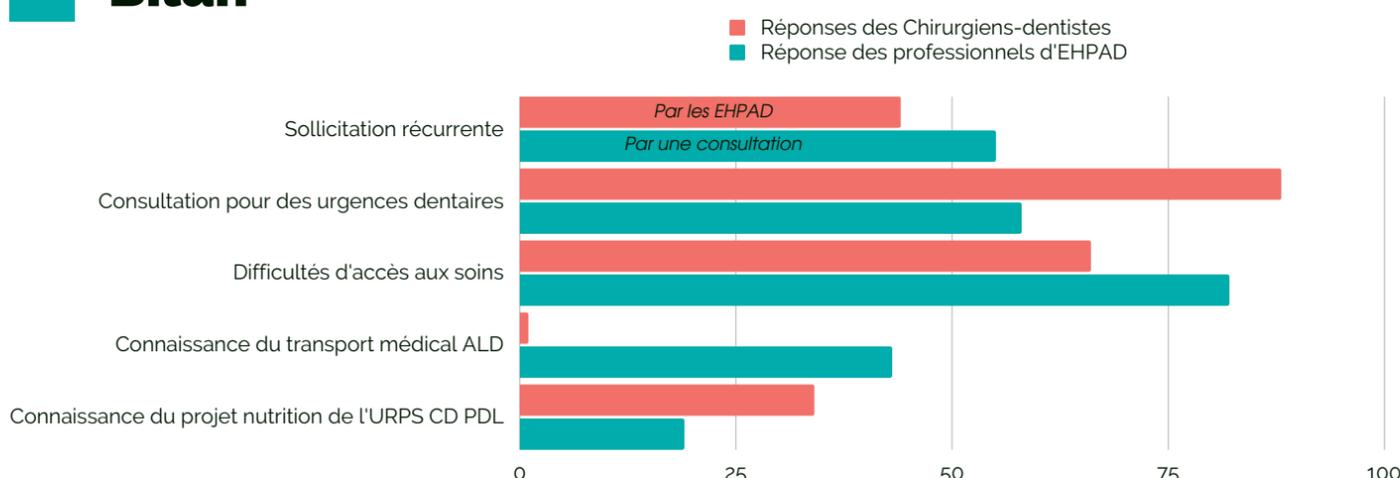
Résultats : chirurgiens-dentistes

- Difficulté dans la **réalisation des soins dentaires** liées aux troubles cognitifs des patients qui compromettent sa compréhension, leur manque de coopération, d'autonomie, de mobilité, d'hygiène, de polymédication...
- Les problématiques d'accès aux soins bucco-dentaires seraient liées majoritairement aux difficultés **d'accès au cabinet** et à l'impossibilité de prendre de **nouveaux patients** (44% des répondants).

67 %

Des chirurgiens-dentistes estiment qu'il existe des difficultés d'accès aux soins bucco-dentaires

Bilan



Et la suite ?

Améliorer l'hygiène, l'accès et la prise en charge des soins bucco-dentaires des résidents en EHPAD :

- Améliorer la posture et les connaissances des professionnels de santé sur l'hygiène et les soins bucco-dentaires** : formation des professionnels d'EHPAD (CSO), sensibiliser/former à la prise en charge des personnes avec troubles cognitifs vis-à-vis des professionnels d'EHPAD et des chirurgiens-dentistes, prévention.
- Améliorer l'accessibilité aux soins bucco-dentaires** : transport (ALD, ambulance...) et coût (aide financière, bilan...)

Vous souhaitez participer aux réflexions sur ce sujet ? Intégrer le groupe de travail

✉ projet@daps85.fr